

## Le dépassement

Le premier bateau mentionné dans les codes (pG, Vv, ...) est le rattrapant; le deuxième bateau est le rattrapé

EN GENERAL	
Dépasser seulement s'il n'y a pas de danger Dépasser côté bâbord du rattrapé	GG, pp, Gp
---	<b>Le bateau qui est rattrapé</b> doit faciliter le dépassement
Vv	VV, v, vv
---	<b>Le rattrapant</b> doit dans la mesure du possible se dépasser au vent du rattrapé
vX	UN VOILIER qui dépasse VX, vx, Vx (dont x, X = bateau autre qu'un voilier)
---	<b>Le rattrapé</b> doit si possible contribuer à ce que le dépassement puisse se faire du côté d'où il reçoit le vent
SIGNAUX SONORES	
Seulement entre grands bateaux si la course du rattrapé doit être modifiée.	

plier ↗

## Virer ou démarrer – Entrée et sortie des ports et des voies affluentes en traversant le chenal principal

Le premier bateau mentionné dans les codes (pG, Vv, ...) est le bateau qui vire, démarre, entre ou sort et traverse; le deuxième bateau est l'autre

<b>Est valable pour</b>	<b>N'est pas valable pour</b>
pp, Gp, GG	pG
GG	pp, pG, Gp
pp, pG, GG	Gp
*bac	Autre que bac
pp, GP, GG	pG

  

Sans danger			
Autres bateaux sans modification de la route ou de la vitesse			
Signaux sonores en cas de changement de route ou de vitesse	Virer	Démarrer*	Traverser
vers TB	---	-	---
vers BB	---	---	---
pp, pG, GG	<b>Les autres bateaux</b> doivent alors, autant qu'il est nécessaire et possible, modifier leur vitesse et leur route		
*bac	Partir sans virer: les bacs ne doivent pas émettre de sons		
pp, GP, GG	<b>Un bateau qui veut remonter vers un port ou une voie affluente</b> doit donner priorité à tout bateau naviguant contre le courant qui veut entrer dans un port ou dans une voie affluente		



Service public fédéral  
Mobilité et Transports  
Transport maritime

## Règlement général de Police pour la Navigation sur les Eaux intérieures Chapitre 6

# REGLES DE ROUTE

ABREVIATIONS	p MENU EMB.	G GRAND BAT.
Bateau à moteur	m	M
voilier	v	V
Force musculaire	f	F
<b>BB</b> = bâbord	<b>TB</b> = tribord	

<b>MENU embarcation:</b> < 20 m de longueur de coque
<b>GRAND bateau:</b> ≥ 20 m de longueur de coque + remorqueur ou pousseur assistant grand bateau + bac + bateau à passagers + bateau en train de pêcher + barge

DEFINITIONS	
1. <b>côté du chenal à TB</b> côté droit du chenal à TB	
2. <b>bateau bâbord amure</b> navigue bâbord amure; c.à.d. grande voile à droite du bateau	
3. <b>côté au vent</b> côté d'où vient le vent	
4. <b>côté sous le vent</b> côté d'où s'écarte le vent	
5. <b>bateau qui est au vent</b> bateau au vent	
6. <b>bateau sous le vent</b> bateau qui reçoit le vent	
7. <b>bateau au vent arrière</b> navigue sans louvoyer (sans tirer des bords contre le vent)	
8. <b>bateau au vent pas accessible directement</b> ne navigue pas directement; louvoyer est indispensable	
9. <b>rattrapant</b> bateau qui rattrape 10	
10. <b>rattrapé</b> bateau qui est rattrapé par 9	
11. <b>côté extérieur d'une courbe</b> côté creux de la courbe	

[www.mobilite.fgov.be](http://www.mobilite.fgov.be)



## Routes qui se croisent

Les bateaux limités dans leur manoeuvre et qui en portent les marques requises ont priorité		Aéroglossiseurs, hovercrafts et bateaux multicoques laissent toujours la priorité	
Les bateaux de pêche qui en portent les marques requises ont priorité		Les bateaux venant sur tribord ont priorité	
Les grands bateaux passent avant les menues embarcations			
GG		pp	
VV	Autres	Différent	Identique
Le bateau naviguant bâbord amure cède le passage Le bateau au vent cède le passage au bateau sous le vent	Le bateau venant à tribord est prioritaire	m s'écarte pour v et f f s'écarte pour v	ff, mm Le bateau venant à tribord est prioritaire vv Le bateau naviguant bâbord amure cède le passage Le bateau au vent cède le passage au bateau sous le vent
En cas de doute, les règles applicables aux rencontres et aux dépassements ont priorité sur les règles applicables aux routes qui se croisent			

plier ↗

## Routes opposées

Les bateaux limités dans leur manoeuvre et qui en portent les marques requises ont priorité		Aéroglossiseurs, hovercrafts et bateaux multicoques laissent toujours la priorité	
Les bateaux de pêche qui en portent les marques requises ont priorité		Les bateaux venant sur tribord ont priorité	
Les grands bateaux passent avant les menues embarcations			
GG		pp	
VV	Autres	Différents	Identiques
Le bateau naviguant bâbord amure cède le passage Exception à la règle principale: dépasser de TB sur TB (signal sonore: ■■ et arborer un panneau bleu)	Les deux bateaux s'écarteront sur tribord	m s'écarte pour v et f f s'écarte pour v (s'écarter au maximum sur tribord)	ff, mm Le bateau naviguant bâbord amure cède le passage

## Routes opposées dans un un passage étroit

Les bateaux limités dans leur manoeuvre et qui en portent les marques requises ont priorité		Aéroglossiseurs, hovercrafts et bateaux multicoques laissent toujours la priorité	
Les bateaux de pêche qui en portent les marques requises ont priorité		Il n'y a pas de courant	
Les grands bateaux passent avant les menues embarcations			
GG (tous les types)		pp	
Celui qui est dans le sens du courant est prioritaire	Le bateau qui ne rencontre pas d'obstacle à TB ou qui a l'extérieur de la courbe à TB est prioritaire	ff, mm, fm Le bateau qui ne rencontre pas d'obstacle à TB ou qui a l'extérieur de la courbe à TB est prioritaire	vm, vf v qui n'est pas au vent laisse la priorité v qui est au vent est prioritaire
		vv le bateau qui navigue au vent arrière ou qui navigue tribord amure est prioritaire	